

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les diplômés postsecondaires de 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 22 mars 2024

Les diplômés postsecondaires de la promotion de 2020 ont été aux prises avec des défis uniques puisqu'ils sont entrés sur le marché du travail pendant les premières vagues de la pandémie de COVID-19. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés, plus de la moitié (55,6 %) de ceux qui ont obtenu leur diplôme en 2020 ont vu leur situation ou leurs projets d'emploi changer à un moment ou un autre au cours de cette année-là en raison de la pandémie.

Environ 3 diplômés sur 10 (30,6 %) ont perdu leur emploi ou ont été mis à pied en 2020, tandis que près de 1 diplômé sur 4 (23,6 %) a vu une perspective d'emploi, telle qu'une entrevue prévue, être annulée. Près de 1 diplômé sur 10 (9,6 %) a vu la date de début de son nouvel emploi être retardée, tandis que 8,8 % des diplômés ont eu un emploi dont la date de début, qui était confirmée, a été annulée.

Les changements de situation d'emploi ou de projets d'emploi étaient plus fréquents chez les diplômés du collégial (58,3 %) et du baccalauréat (55,8 %) que chez les diplômés de la maîtrise (47,3 %) et du doctorat (45,9 %). Cette constatation cadre avec une [étude selon laquelle les emplois « à triple protection »](#), définis comme ceux qui n'ont pas de date de fin prédéterminée, qui présentent un faible risque d'être perdus ou transformés en raison de l'automatisation et qui résistent aux effets de la pandémie de COVID-19, sont moins susceptibles d'être occupés par les titulaires d'un baccalauréat que par les titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

Les perturbations liées à la pandémie qui sont survenues au début de celle-ci ont eu une incidence sur l'activité sur le marché du travail de certains diplômés trois ans plus tard

Malgré les défis auxquels ont fait face les diplômés de la promotion de 2020 sur le marché du travail, leur taux d'emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme (90,3 %) était semblable à celui des diplômés de 2015 (89,9 %). Le taux d'emploi en 2023 des diplômés de 2020 était légèrement supérieur au taux d'emploi en 2023 de [l'ensemble de la population canadienne du principal groupe d'âge actif \(25 à 54 ans\) ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires \(87,3 %\)](#).

Les diplômés de la promotion de 2020 qui ont connu des changements liés à la pandémie dans leur situation d'emploi ou leurs projets d'emploi étaient tout aussi susceptibles d'occuper un emploi, mais moins susceptibles de travailler à temps plein trois ans plus tard (79,7 %) que ceux qui n'ont pas connu de tels changements (83,8 %). Si l'on examine la situation en fonction du niveau de scolarité, on constate que c'était également le cas chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'un doctorat. En revanche, la proportion de diplômés du collégial et de titulaires d'une maîtrise qui travaillaient à temps plein demeurait semblable, qu'ils aient ou non connu des changements liés à la pandémie dans leur situation d'emploi ou leurs projets d'emploi.

De plus, le taux de chômage en 2023 de l'ensemble des diplômés qui ont connu des changements liés à la pandémie dans leur situation d'emploi ou leurs projets d'emploi en 2020 était plus de deux fois plus élevé (7,5 %) que celui des diplômés qui n'ont pas connu de tels changements (3,6 %). À titre de comparaison, [le taux de chômage en 2023 était de 4,0 % chez la population canadienne du principal groupe d'âge actif \(25 à 54 ans\) ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires](#). Cette tendance a également été observée chez les diplômés du collégial, de la maîtrise et du doctorat, mais pas chez les titulaires d'un baccalauréat.



Tableau 1
Situation sur le marché du travail en 2023 des diplômés postsecondaires de la promotion de 2020, selon le niveau de scolarité

	Changements de situation ou de projets d'emploi liés à la pandémie de COVID-19	Aucun changement de situation ou de projets d'emploi lié à la pandémie de COVID-19
Taux d'emploi à temps plein		
Collège	77,3 %	80,4 %
Baccalauréat ¹	80,5 %	85,7 %
Maîtrise	86,0 %	87,6 %
Doctorat	82,6 %	86,7 %
Taux de chômage		
Collège ¹	8,4 %	3,4 %
Baccalauréat	6,9 %	4,3 %
Maîtrise ¹	4,5 %	2,3 %
Doctorat ¹	6,6 %	2,2 %

Note(s) : ¹ Les résultats sont significativement différents entre ceux qui ont connu un changement de situation d'emploi ou de projets d'emploi lié à la pandémie et ceux qui n'en ont pas connu un ($p = 0,05$).

Source(s) : Enquête nationale auprès des diplômés, promotion de 2020 (5012).

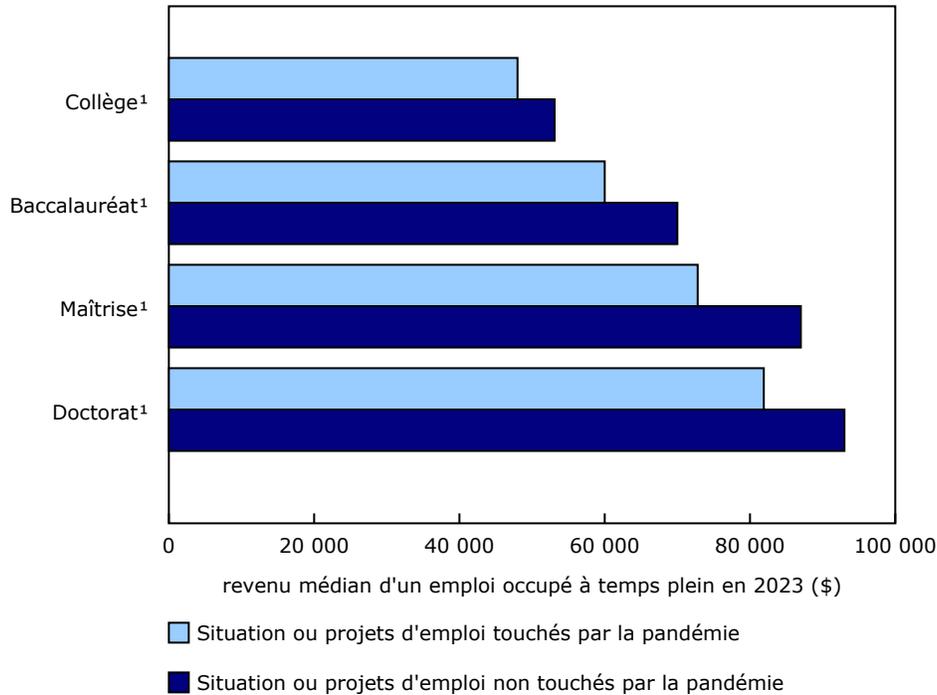
Les diplômés qui ont connu un changement de leur situation d'emploi ou de leurs projets d'emploi lié à la pandémie en 2020 étaient plus susceptibles d'avoir un revenu d'emploi plus faible trois ans plus tard

Une [analyse publiée au début de la pandémie](#) laissait supposer que l'incidence possible de la pandémie sur les diplômés pourrait entraîner des répercussions à long terme sur les perspectives de revenus des diplômés.

D'une part, trois ans après l'obtention de leur diplôme, le revenu médian (en dollars constants de 2023) des diplômés du collégial (48 800 \$), du baccalauréat (62 300 \$) et du doctorat (87 600 \$) de la promotion de 2020 ayant un emploi à temps plein était semblable à celui de leurs homologues de la promotion de 2015.

D'autre part, parmi les diplômés de 2020, ceux dont la situation d'emploi ou les projets d'emploi ont été touchés par la pandémie en 2020 avaient un revenu d'emploi annuel médian inférieur à tous les niveaux de scolarité, et l'ampleur de l'écart allait d'une baisse de 9,6 % chez les diplômés du collégial à une baisse de 16,3 % chez les diplômés de la maîtrise. Cette tendance se maintenait lorsqu'on tenait compte du domaine d'études.

Graphique 1
Revenu médian d'emploi occupé à temps plein en 2023 par les diplômés postsecondaires de 2020, selon le niveau de scolarité



¹ Les résultats sont significativement différents entre ceux qui ont connu un changement de situation d'emploi ou de projets d'emploi lié à la pandémie et ceux qui n'en ont pas connu un ($p = 0,05$).

Source(s) : Enquête nationale auprès des diplômés, promotion de 2020 (5012).

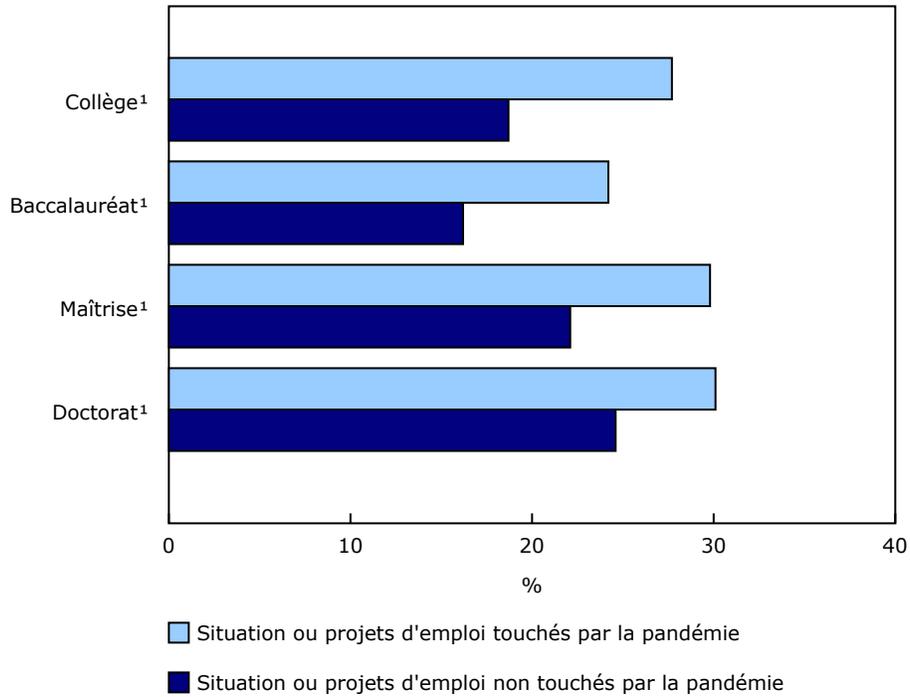
Les diplômés qui ont connu un changement de leur situation ou de leurs projets d'emploi lié à la pandémie en 2020 étaient plus susceptibles de se sentir surqualifiés pour leur emploi en 2023 et moins susceptibles d'occuper un emploi étroitement lié à leur programme d'études

D'une part, les proportions de diplômés de 2020 qui ont déclaré se sentir surqualifiés pour leur emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme (22,9 %) ou que cet emploi était étroitement lié à leur programme d'études (59,5 %) étaient semblables à celles des diplômés de la promotion de 2015.

D'autre part, en 2023, les diplômés de la promotion de 2020 qui ont connu des changements liés à la pandémie dans leur situation d'emploi ou leurs projets d'emploi en 2020 étaient plus susceptibles que ceux qui n'en ont pas connu de se sentir surqualifiés (26,6 % par rapport à 18,4 %) et moins susceptibles de considérer que leur emploi était fortement lié au programme d'études qu'ils suivaient en 2020 (52,7 % par rapport à 67,5 %).

Graphique 2

Pourcentage de diplômés de 2020 s'estimant être surqualifiés pour leur emploi occupé en 2023, selon le niveau de scolarité

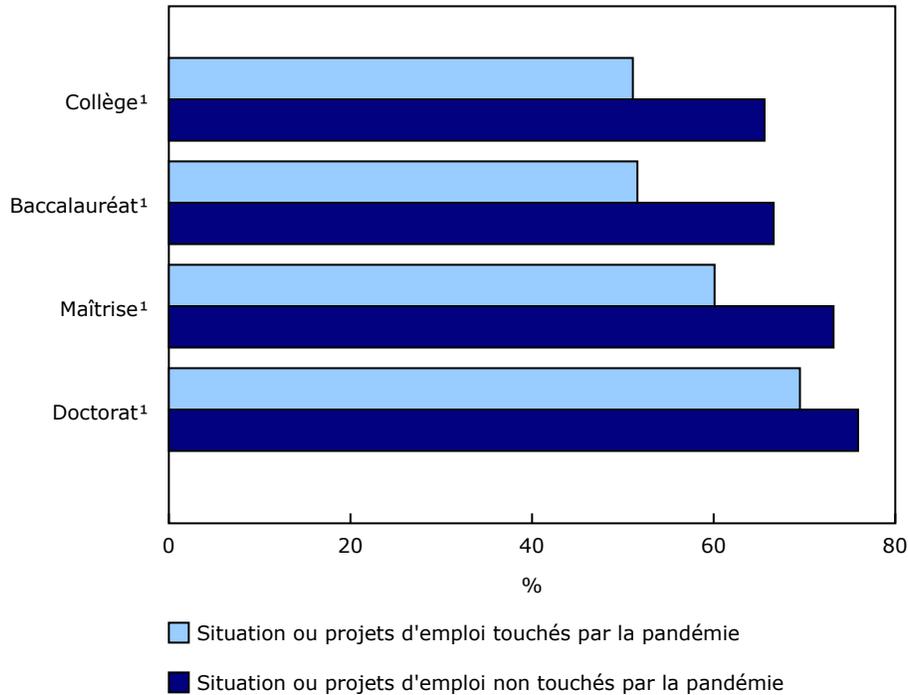


¹ Les résultats sont significativement différents entre ceux qui ont connu un changement de situation d'emploi ou de projets d'emploi lié à la pandémie et ceux qui n'en ont pas connu un ($p = 0,05$).

Source(s) : Enquête nationale auprès des diplômés, promotion de 2020 (5012).

Graphique 3

Pourcentage de diplômés de 2020 estimant que l'emploi occupé en 2023 était fortement lié au programme d'études qu'ils suivaient en 2020, selon le niveau de scolarité



¹ Les résultats sont significativement différents entre ceux qui ont connu un changement de situation d'emploi ou de projets d'emploi lié à la pandémie et ceux qui n'en ont pas connu un ($p = 0,05$).

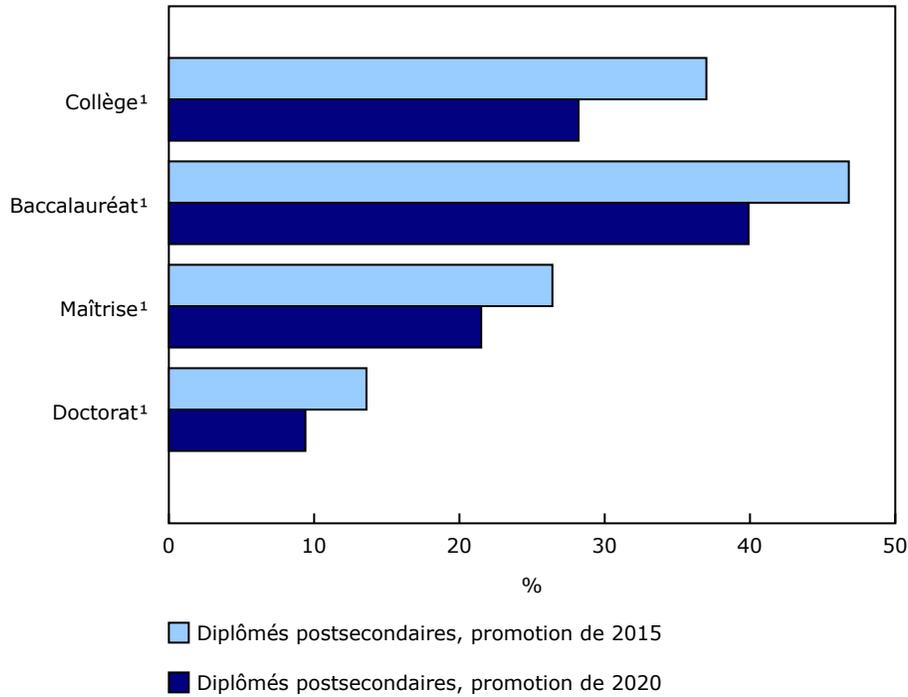
Source(s) : Enquête nationale auprès des diplômés, promotion de 2020 (5012).

La pandémie a également eu une incidence sur l'intention de poursuivre des études des diplômés de 2020

Après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés postsecondaires peuvent poursuivre leurs études pour diverses raisons, y compris pour améliorer leurs perspectives de carrière et leur potentiel de gains. Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 32,4 % des diplômés postsecondaires de 2020 avaient poursuivi leurs études, comparativement 39,7 % des diplômés postsecondaires de 2015. Des différences semblables ont été observées à tous les niveaux d'études postsecondaires.

Graphique 4

Pourcentage des diplômés de 2020 et des diplômés de 2015 ayant poursuivi leurs études dans les trois ans ayant suivi l'obtention de leur diplôme, selon le niveau de scolarité



¹ Les résultats sont significativement différents selon l'année d'obtention du diplôme (p = 0,05).
 Source(s) : Enquête nationale auprès des diplômés, promotion de 2020 (5012).

Le fait que moins de diplômés de 2020 aient poursuivi des études trois ans après l'obtention de leur diplôme comparativement à homologues de 2015 peut être attribuable à de nombreux facteurs. Le passage rapide à l'apprentissage à distance dans les établissements postsecondaires, qui a débuté en mars 2020 et est resté largement en place jusqu'à l'automne 2021, peut avoir contribué à ce que certains étudiants décident d'annuler ou de reporter leur projet de poursuivre leurs études. Plus de 1 diplômé postsecondaire de 2020 sur 3 (34,3 %) a modifié son projet de poursuivre ses études. Plus particulièrement, 10,1 % des diplômés ont retardé la poursuite de leurs études, tandis que 11,0 % des diplômés ont décidé de ne pas poursuivre leurs études. En revanche, 9,4 % des diplômés ont choisi de poursuivre leurs études.

Chez certains diplômés, la pandémie semble avoir eu un effet durable sur leurs projets d'études. Par exemple, parmi la proportion de diplômés ayant déclaré avoir retardé la poursuite de leurs études (10,1 %), 37,4 % avaient entamé un nouveau programme dans les trois années suivant l'obtention de leur diplôme pour le programme d'études qu'ils suivaient en 2020.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Le communiqué publié aujourd'hui donne un premier aperçu des effets de la pandémie de COVID-19 sur les diplômés de 2020, trois ans après l'obtention de leur diplôme. Le communiqué est accompagné de tableaux comprenant des données sur les diplômés postsecondaires et l'activité sur le marché du travail, les revenus et l'endettement des étudiants. Les données sont disponibles selon la province d'études et le lieu de résidence au moment de l'interview.

La population cible de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) pour la promotion de 2020 représente les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire publics au Canada au cours de l'année civile 2020 qui habitaient au Canada au moment de l'interview, en 2023.

Seuls les diplômés de programmes de niveau collégial ou universitaire d'une durée de trois mois ou plus font partie du champ de l'END. Les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle ne sont pas visés par l'END.

Terminologie et définitions des résultats sur le marché du travail :

Toutes les analyses concernant les résultats sur le marché du travail excluent les diplômés qui ont poursuivi des études postsecondaires entre l'obtention de leur diplôme et le moment de l'interview.

Travailler à temps plein fait référence au fait de travailler habituellement 30 heures ou plus par semaine dans le cadre d'un seul emploi ou d'une seule entreprise.

Terminologie et définitions du niveau d'études postsecondaire :

Le **diplôme d'études collégiales** comprend les certificats d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire, les diplômes d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire, les certificats d'un cégep et les diplômes d'un cégep.

Le **baccalauréat** comprend les baccalauréats, les diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire et en optométrie, les diplômes universitaires de niveau inférieur au baccalauréat, et les certificats universitaires de niveau inférieur au baccalauréat.

La **maîtrise** comprend les maîtrises, les diplômes universitaires de niveau supérieur au baccalauréat, et les certificats universitaires de niveau supérieur au baccalauréat.

Tableaux disponibles : [37-10-0030-01](#) à [37-10-0039-01](#) , [37-10-0180-01](#), [37-10-0181-01](#) et [37-10-0249-01](#) à [37-10-0258-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5012](#).

Il est possible de consulter l'outil de visualisation des données intitulé « [Les gains annuels bruts estimés et la dette d'études des diplômés postsecondaires au Canada : Outil interactif](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada — Produits de visualisation des données* ([71-607-X](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).